



Commune de ARREUX  
Grand' Rue

08090 ARREUX

Tel: 03 24 54 93 97 - Fax: 03 24 54 93 97

E-mail: [mairie-de-arreux@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-arreux@wanadoo.fr)

## Requalification de la Grand' Rue et des abords de l'Église

### DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

#### Lot unique – Voirie Réseaux Divers

#### 1.0. Notice explicative

**Dumay**

Bureau d'Études DUMAY – 28 Avenue Philippoteaux  
BP 10078 – 08203 SEDAN CEDEX  
Tel : +33(0)3 24 27 87 87 – Fax : +33(0)3 24 29 15 22  
E-mail : [dumay@dumay.fr](mailto:dumay@dumay.fr) – [www.dumay.fr](http://www.dumay.fr)

**OPQIBI**  
L'INGÉNIEURIE QUALIFIÉE

OFFICE PROFESSIONNEL  
de QUALIFICATION  
des URBANISTES



ETAT D'ESPRITS

### **3. LES PRINCIPES D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE.**

Les travaux comprennent :

- Une tranche Ferme (Chaussée, abords de l'Église et accotement Est de la Grand' Rue)
- Une tranche conditionnelle (accotement ouest de la Grand' Rue).

#### **3.1 - Les caractéristiques géométriques**

Les caractéristiques principales des aménagements sont les suivantes :

##### **3.1.1. Grand rue.**

La largeur de chaussée sera réduite à 5m (bande en enrobé) et sera bordée de part et d'autre par des caniveaux de type CC en pavés de 0.45m de largeur.

Un plateau surélevé englobant le carrefour Grand' rue / rue de la Mairie avec les accès à la Mairie à l'église et à l'école sera réalisé. Un plateau indépendant sera réalisé devant l'entrée de la salle des fêtes. L'ensemble de la zone constituée par ces plateaux sera en zone 30. Accotement ouest : un cheminement piéton de 1.20m de largeur conforme aux normes d'accessibilité sera créé en bord de chaussée. L'espace entre ce cheminement et les habitations sera revêtu en enrobé et destiné au stationnement.

Accotement est :

Partie basse : Des stationnements seront aménagés en dalles gazon et enrobé en rive de chaussée avec un cheminement en enrobé de 1.40m de largeur à l'arrière. L'accès à la salle des fêtes et à la cantine (où un véhicule doit pouvoir accéder pour apporter les repas chaque jour) sera réalisé en enrobé.

Parvis de la Mairie : espace piéton aménagé en béton désactivé. Pour faciliter l'accès à la Mairie, l'embranchement sera totalement repris.

Le parvis de l'église et les abords du monument aux morts seront pavés.

Un arrêt de bus conforme à la réglementation sera créé au niveau de la Mairie/Ecole.

##### **3.1.2. Rue de la Mairie**

La largeur de chaussée sera réduite à 3.25m (bande en enrobé) et sera bordée de part et d'autre par des caniveaux de type CC en pavés de 0.45m de largeur. Un cheminement piéton de 1,40m de largeur sera créé en béton désactivé sur la longueur de l'église. Des places de stationnement seront aménagées devant l'école. Les autres espaces seront en enrobé ou gazon (pied de l'église) ou arbustes.

##### **3.1.3. Autres**

La réfection d'environ 300 m<sup>2</sup> (20x15m) d'enrobés détériorés sur le parking de la salle des fêtes est prévue hors emprise.

La mise en conformité, hors emprise, de 3 traversées piétonnes existantes sur la RD 22 (2 x 3 passages bateau) est également comprise dans les travaux.

#### **3.2 - Calage altimétrique**

Le niveau de chaussée actuel sera approximativement conservé hormis pour les passages surélevés.

### 3.3 - Murs de soutènement

Murs avec main courante et emmarchement à reconstruire devant la Mairie. (Voir esquisse de principe vue en perspective ci-dessous).



Modèle de lisse et sous lisse prévu en accompagnement de la rampe PMR et de l'escalier d'accès à la Mairie : acier et INOX.

### 3.4 - Plantations

La suppression d'arbres existants et la plantation de quelques nouveaux arbres d'alignement est prévue devant la salle des fêtes et sur l'accotement ouest en haut de la grande rue (Cf essences proposée en annexe). Des espaces engazonnés et massifs d'arbustes (potentilles, spirées, lavandes, perowskia,...) ponctuent l'aménagement.

### 3.5 - Mobilier

Des barrières et potelets anti-franchissement sont prévus :

- Grande Rue au niveau de la sortie école mairie...
- Rue de la mairie au niveau du monument aux morts pour éviter le stationnement sauvage (giration bus)



Barrière largeur 0.70m et 1m



Barrière continue



Possibilité de jardinière intégrée



Borne acier dessus Inox (non PRM)



Banc acier



Jardinières devant l'église



Corbeille adossée



Corbeille seule

### 3.6 - Dimensionnement des structures de chaussée

Toute la structure de chaussée sera refaite à neuf.

La structure de chaussée sera constituée de :

- Géotextile en fond de forme selon les cas (zones humide de faible portance).
- Couche de Fondation: 20cm de Grave Naturelle 0/40
- Couche de Base : 25 cm de Grave Laitier 0/31.5
- Couche d'accrochage
- Couche de Roulement : Béton Bitumineux 0/10 à 135 Kg/m<sup>2</sup>.

La structure des trottoirs en enrobé sera constituée de :

- Couche de Fondation: 10cm de Grave Naturelle 0/31.5
- Couche de Base : 15 cm de Grave Laitier 0/31.5
- Couche de Roulement : Béton Bitumineux 0/6 à 100 Kg/m<sup>2</sup>.

La structure des trottoirs en béton désactivé sera constituée de :

- Fourniture et mise en œuvre de grave naturelle sur 0.10m d'épaisseur
- Fourniture et mise en œuvre de grave laitier sur 0.15m d'épaisseur
- Fourniture et mise en œuvre de béton désactivé sur 0.15m d'épaisseur

La structure des trottoirs revêtus de pavés sera constituée de :

- Fourniture et mise en œuvre de grave naturelle sur 0.10m d'épaisseur
- Fourniture et mise en œuvre de grave laitier sur 0.15m d'épaisseur
- Pavés.

## 4. INCIDENCES DU PROJET SUR LES RESEAUX.

### 4.1 - Assainissement :

Restent travaux à définir suite résultats inspection vidéo ...

Un drainage est prévu à l'angle haut de la Mairie pour supprimer les infiltrations dans la cave.

L'apport d'eaux claires en amont de la salle polyvalente sera intercepté et conduit au travers de la place de la salle des fêtes jusqu'en limite des travaux à proximité du carrefour sur la route départementale.

### 4.2 - Eau potable

Les seuls travaux prévus concernent la mise à niveau des émergences.

### 4.3 - Électricité

Des fourreaux sont à mettre en place pour supprimer les lignes aériennes dans la rue de la mairie.

### 4.4 - Éclairage public.

L'éclairage sera complété dans la grande rue par deux candélabres et un luminaire en applique.

La mise en lumière de l'Église n'est pas prévue.

### 4.5 - Gaz.

Sans objet.

### 4.6 - Téléphone.

Les seuls travaux prévus concernent la mise à niveau des émergences.